

## ABATTAGES DE VOLAILLES 2019

édition 03/09/2020

SEPTEMBRE 2020 - n°13

# En 2019, les abattages de volailles sont en repli pour toutes les espèces

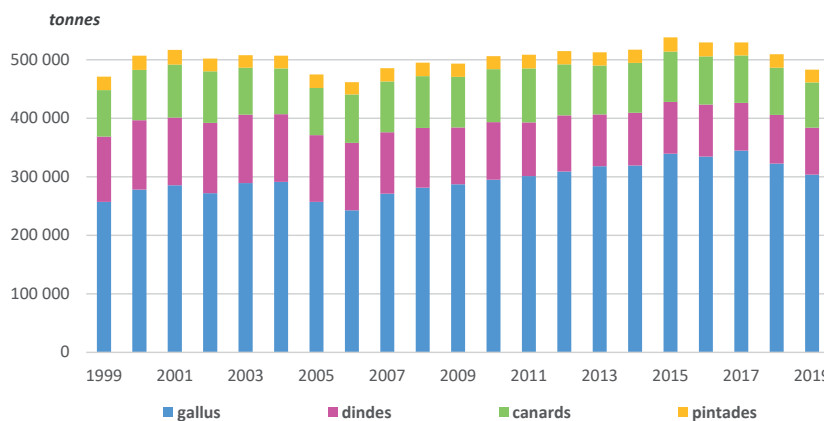
Les établissements des Pays de la Loire réalisent 29 % des abattages nationaux de volailles. Les tonnages régionaux abattus en 2019 sont en repli pour toutes les espèces, notamment en poulets et en canards à rôtir. Malgré l'arrêt du poulet export, la Vendée concentre encore près de 40 % des abattages de volailles de la région. La filière lapins reste en difficulté.

Avec 487 000 tonnes de volailles abattues en 2019, les établissements des Pays de la Loire réalisent 29 % des abattages nationaux. Cette proportion, en progression quasi-régulière entre 2005 et 2017, a baissé en 2018, puis en 2019. Forte d'une production très diversifiée, la région reste au deuxième rang avicole derrière la Bretagne. A elles deux, elles concentrent 61 % des abattages de volailles en France.

Dans la région, depuis le point bas lié à la grippe aviaire de 2006, les abattages de volailles étaient orientés à la hausse jusqu'en 2017, avec un pic en 2015. Ils sont en baisse en 2018 et 2019, principalement du fait du recul des volumes abattus en gallus\*, avec l'arrêt de la production régionale de poulets export en 2018. Néanmoins, sur la période 2006-2019, les abattages régionaux de volailles progressent de 5 %, deux fois plus qu'en France. Cette hausse masque des disparités importantes selon les espèces : les volumes régionaux d'abattage de dindes diminuent nettement (- 30 %), ceux des canards un peu moins (- 7 %), tandis que ceux des pintades et des gallus sont en augmentation (respectivement + 5 % et + 25 %).

Les 34 principaux abattoirs de volailles de la région (hors lapins) sont enquêtés. Sept d'entre eux traitent chacun, en

Figure 1 - Depuis 2015, les abattages régionaux de volailles sont en repli



Source : Agreste - Enquête auprès des abattoirs de volailles des Pays de la Loire

Tableau 1 : Répartition des abattoirs ligériens selon le tonnage de volailles abattu par chacun en 2019

tonnages	Plus de 40 000 T	20 000 à 40 000 T	10 000 à 20 000 T	5 000 à 10 000 T	Moins de 5 000 T
Nombre d'abattoirs	3	6	4	7	13
% du total abattu	38 %	34 %	12 %	12 %	4 %

Source : Agreste - Enquête auprès des abattoirs de volailles des Pays de la Loire

2019, au moins 5 % du volume total, concentrant ensemble 63 % des tonnages. A l'opposé, 14 abattoirs

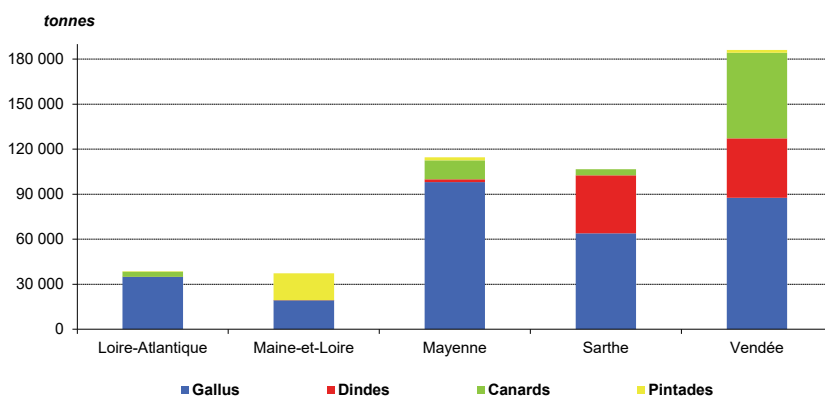
réalisent chacun moins de 1 % du total régional de volailles abattues.

\* La catégorie gallus regroupe les poulets et coquelets, les coqs et poules de réforme, les chapons et les poulardes

Avec plus de la moitié des abattoirs, la Vendée est le département qui abat le plus de volailles (39 % des tonnages). Viennent ensuite la Mayenne (24 %) et la Sarthe (22 %), puis dans une moindre mesure le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique (8 % chacun). Les abattages régionaux de gallus sont en majorité effectués dans des établissements de Mayenne et Vendée, et ceux de pintades en Maine-et-Loire. La quasi-totalité des dindes sont abattues en Sarthe et Vendée, et trois canards sur quatre proviennent d'abattoirs vendéens.

Sur les 34 abattoirs de volailles, la moitié ne traitent qu'une seule espèce (poulet, canard à rôti, canard gras, caille, pigeon). A contrario, tous les établissements abattant des dindes ou des pintades abattent également (au moins) des gallus.

Figure 2 - La Vendée concentre les trois quarts des abattages régionaux de canards



Source : Agreste - Enquête auprès des abattoirs de volailles des Pays de la Loire

A travers ses différentes filiales (SNV, Arrivé) et établissements, le groupe sarthois LDC assure désormais les trois quarts des abattages de volailles de la région.

Tableau 2 - En 2019, les abattages régionaux sont en repli pour toutes les volailles

	Pays de la Loire						France	
	2017		2018		2019		2019	
	En tonnes	En milliers de têtes	En tonnes	En milliers de têtes	En tonnes	En milliers de têtes	En tonnes	En milliers de têtes
Gallus	345 062	253 814	322 726	229 281	303 864	209 076	1 104 338	759 866
Dindes	81 232	10 500	83 218	10 573	80 192	10 031	316 981	39 181
Canards	81 053	30 886	80 609	30 663	77 131	29 265	212 850	69 409
Pintades	22 252	18 332	22 932	18 987	22 169	18 192	29 427	23 021
Cailles	2 854	13 885	2 626	12 832	2 641	12 286	5 702	28 472
Oies	143	35	131	33	103	27	672	134
Pigeons	721	1 541	848	1 801	752	1 629	898	1 923
<b>Ensemble volailles</b>	<b>533 315</b>	<b>328 993</b>	<b>513 090</b>	<b>304 170</b>	<b>486 853</b>	<b>280 505</b>	<b>1 670 868</b>	<b>922 005</b>

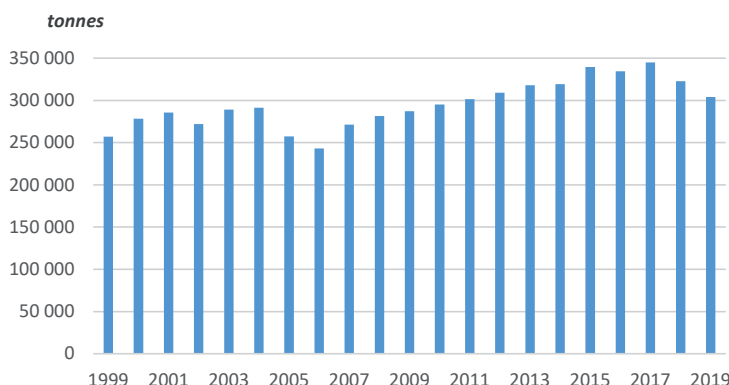
Source : Agreste - Enquête auprès des abattoirs de volailles - Données brutes

## Des abattages de gallus impactés par l'arrêt du poulet export

La catégorie « gallus » regroupe les poulets, les coquelets, les poules et coqs de réforme, les chapons et les poulardes. Si la région abat 28 % des tonnages français en 2019, elle n'en produit que 20 %. On compte 18 abattoirs de gallus dans la région : 2 en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Sarthe, 6 en Mayenne et Vendée.

Depuis 2013, la part régionale des gallus dans le volume global des abattages de volaille dépasse 60 %. Entre 2008 et 2013, les abattages de gallus ont progressé de 2 à 3 % par an en volume dans la région. En 2014, la progression a pratiquement stoppé, notamment du fait de la suppression des aides au poulet export. Les poulets et coquelets de chair constituent en effet l'essentiel (95 %) du tonnage des gallus abattus dans la région. En 2015, les abattages augmentent à nouveau fortement (+ 6 %), gommant la stagnation de l'année précédente. Ils se replient en 2016, la présence

Figure 3 - Avec l'arrêt du poulet export, les abattages de Gallus reculent nettement en 2018 et 2019



Source : Agreste - Enquête auprès des abattoirs de volailles des Pays de la Loire

d'influenza aviaire pénalisant l'export, puis atteignent un pic en 2017. En 2018 puis 2019, les abattages de gallus baissent de 7 % chaque année, du fait de l'arrêt du poulet export avec la fermeture fin mai 2018 de l'abattoir de Chantonay (qui représentait 14 %

des tonnages régionaux de poulets en 2016 et 2017).

Avec la disparition du poulet « léger » destiné à l'export, de 1,04 kg en moyenne, le poids moyen d'un poulet abattu est passé de 1,33 kg sur la période 2011-2017 à 1,45 kg en 2019.

Les choix d'utilisation de souches plus lourdes pour les poulets (comme pour les dindes) via les progrès génétiques visent à mieux répondre à la demande croissante des marchés en filets (sous forme de produits bruts ou de produits transformés) afin de les substituer en partie aux produits importés.

Hors poulet export, les abattages sont à peu près stables sur la période 2017-2019, avec deux tiers des volumes abattus en poulet standard.

Pour la quatrième année consécutive, les exportations françaises de viande de poulet sont en baisse (- 9 % en 2019). Plus de la moitié des volumes exportés sont désormais à destination de l'Union européenne. De leur côté, les importations, quasiment exclusivement européennes (Belgique, Pologne, Pays-Bas notamment), continuent leur hausse ininterrompue depuis plus de vingt ans. Le solde des échanges de viandes et préparations de poulet est négatif depuis 2014, et le déficit s'est accru d'un quart entre 2018 et 2019.

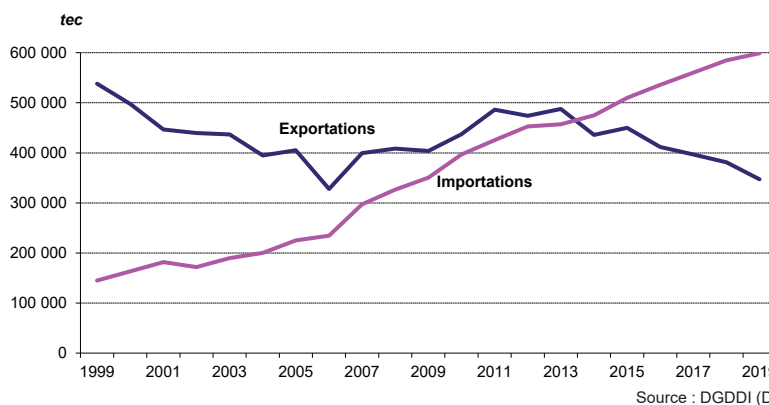
## Les abattages de dindes se stabilisent à bas niveau

Les abattages de dindes restent importants dans la région; ils atteignent 80 000 tonnes en 2019, soit plus du quart des abattages nationaux. On compte neuf abattoirs de dindes dans la région. La quasi-totalité des volumes sont abattus dans des établissements du groupe LDC. Les abattages sont orientés à la baisse depuis plusieurs années ; ils se stabilisent en fin de période. En dix ans, dans la région comme en France, l'augmentation du poids moyen des carcasses (+ 16 %) a permis de compenser en partie la baisse des effectifs abattus. A son maximum en 2002, les dindes représentaient près d'un quart des tonnages de volailles abattues dans la région ; c'est un sixième aujourd'hui. Sur la période, les volumes abattus ont baissé d'un tiers dans la région, et de moitié en France. Bretagne et Pays de la Loire concentrent près des deux tiers des abattages nationaux.

Entre 2000 et 2019, les tonnages exportés de viandes et préparations de dinde ont baissé de 79 %, vers l'Union européenne (plus des trois quarts des destinations en 2019) comme vers les pays tiers. Dans le même temps, les importations (en provenance à 96 % du marché intracommunautaire) ont été multipliées par cinq. Le solde des échanges reste cependant positif ; il est relativement stable entre 2013 et 2018, et se réduit en 2019.

La consommation indigène française de dinde calculée par bilan est

Figure 4 - Le déficit extérieur des viandes de poulet continue de se dégrader



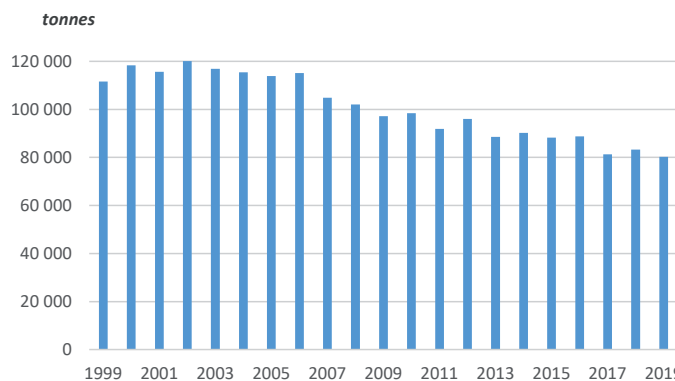
tec = tonne équivalent carcasse

Source : DGDDI (Douanes)

Si l'on fait l'hypothèse que l'ensemble des viandes et préparations importées sont utilisées sur le territoire et ne sont pas réexportées, la part des importations de poulets dans la consommation française se stabilise : 4,4 poulets consommés sur 10 ne sont pas produits en France, proportion inchangée depuis 2015.

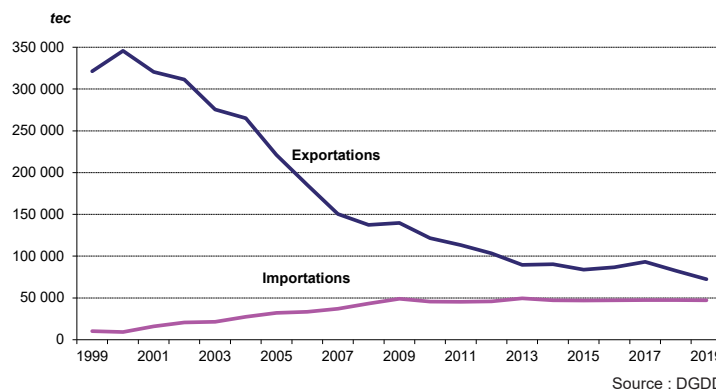
Alors que la consommation française de poulet (calculée par bilan) croît continûment depuis 2003, les achats des ménages en poulet sont en recul en 2018 et 2019. Cette hausse de la consommation indigène parallèlement à la diminution des achats par les ménages traduit le développement de la consommation hors domicile (restaurants et restauration collective).

Figure 5 - Des abattages de dindes orientés à la baisse depuis 20 ans



Source : Agreste - Enquête auprès des abattoirs de volailles des Pays de la Loire

Figure 6 - Les exportations françaises de viande de dinde ont baissé de près de 80 % depuis 2000



tec = tonne équivalent carcasse

Source : DGDDI (Douanes)

globalement orientée à la baisse depuis vingt ans. Le niveau des trois dernières années est au plus bas, inférieur désormais à 300 000 tonnes

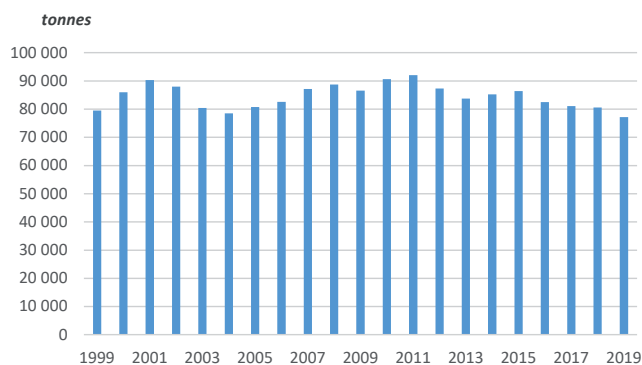
équivalent carcasse. En 2018 et 2019, les achats des ménages en viandes de dinde sont en recul.

## Des abattages de canards à rôtir en recul

On compte dans la région douze établissements abattant des canards à rôtir et quatre abattant des canards gras. Ils sont majoritairement spécialisés dans l'un ou l'autre type de palmipède, un seul établissement assurant des abattages à la fois de canards gras et de canards à rôtir. Les abattages régionaux de canards sont au plus bas depuis vingt ans, en baisse de 4 % entre 2018 et 2019.

La baisse des abattages concerne surtout les **canards à rôtir**. Après trois années de quasi-stabilité, le recul est de 7 % par rapport à 2018 et de 8 % par rapport à la moyenne quinquennale. La baisse a été particulièrement marquée au deuxième semestre 2019, dans un contexte de filière fragilisée par une surproduction européenne et une baisse de l'export, et qui fait suite aux crises de l'influenza aviaire de 2016 et 2017. En 2018 et 2019, plusieurs entreprises d'abattage (Péridy SA, Claude Couthouis, Marcel Favreau, Sofral) sont entrées dans le giron du groupe LDC, qui concentre désormais près des deux tiers des volumes abattus. La région représente toujours plus de la moitié des abattages nationaux, et la Vendée les deux tiers

Figure 7 - Les abattages de canards se replient depuis 2015



Source : Agreste - Enquête auprès des abattoirs de volailles des Pays de la Loire

de l'activité régionale.

En 2019 comme en 2018, la production ligérienne de **canard gras** représente 15 % de la production nationale, en repli par rapport à une année 2017 marquée par la faiblesse de production des régions du sud-ouest impactées par la grippe aviaire. Sur les trois dernières années, les abattages régionaux de canards gras sont stables, légèrement inférieurs à 30 000 tonnes, ce qui représente près d'un quart des volumes nationaux. Les deux principaux abattoirs, qui appartiennent

à des grandes coopératives du sud-ouest, concentrent les deux tiers des volumes.

Alors qu'elles étaient à peu près stables sur la période 2016-2018, les exportations de viande de canard ont baissé de 6 % en 2019, pour moitié vers l'Union européenne et pour moitié vers les pays tiers, principalement l'Asie du nord. Dans le même temps, les importations ont reculé de 3 %. Par rapport à 2018, les volumes d'achats des ménages en viande de canard sont en léger repli.

## L'activité en pintade à peu près constante depuis quinze ans

On compte douze abattoirs de pintades dans la région. Les deux principaux, situés en Maine-et-Loire, représentent plus de 80 % des animaux abattus dans la région. Volaille festive, 37 % des abattages régionaux s'effectuent au dernier trimestre (et 16 % en décembre). Depuis 2002, les volumes régionaux de pintades abattues oscillent entre 21 000 et 24 000 tonnes, soit 18 à 20 millions de têtes. Les Pays de la Loire sont au premier rang pour l'abattage de pintades ; la proportion

d'animaux abattus dans la région n'a cessé de croître entre 2001 et 2016 (de 58 % à 79 %) et s'établit depuis à 73 %. Au plus bas en 2012, la consommation française de pintade s'est stabilisée au cours des cinq dernières années. Les exportations de viande et préparations de pintade se sont développées vers l'Union européenne (Allemagne, Royaume-Uni, Belgique) et l'Afrique subsaharienne (Togo). En 2019, les volumes d'achats des ménages en viande de pintade sont en repli.

Les **oies** abattues dans la région sont exclusivement destinées à la production de viande. Avec 100 tonnes, la région abat 39 % des volumes nationaux d'oies à rôtir.

Les **petites volailles** (cailles, pigeons) représentent moins de 1 % des abattages ligériens mais restent une spécificité de la région : 85 % des pigeons français ont été abattus dans les quatre établissements des Pays de la Loire en 2019, comme 43 % des cailles françaises.

## Abattages et consommation de lapin en baisse

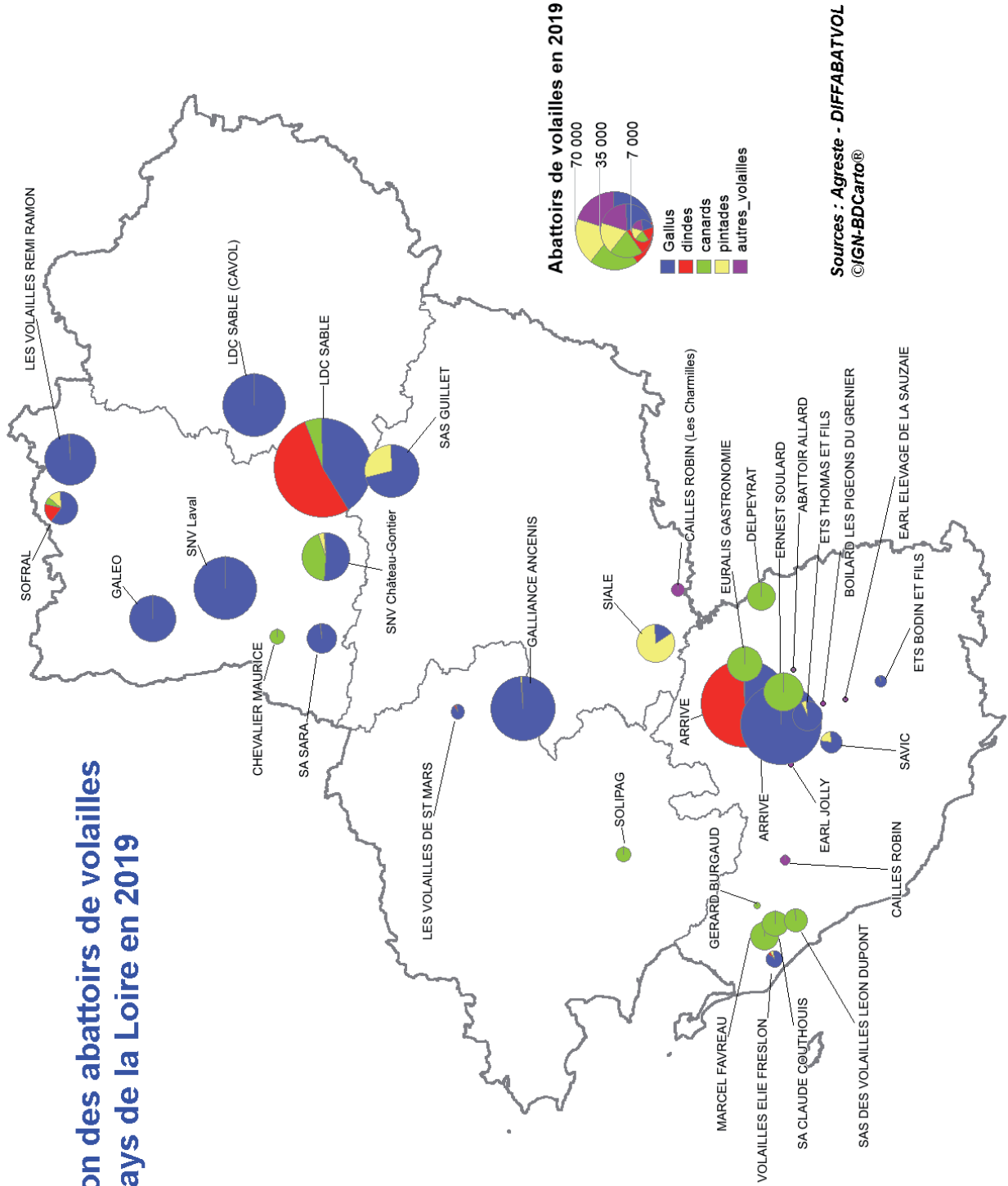
Depuis la fermeture d'un abattoir vendéen, en décembre 2017, il n'y a plus qu'un abattoir de lapins dans la région. De ce fait, pour des raisons liées au secret statistique, le périmètre d'étude s'élargit ; il porte désormais sur les six abattoirs de lapins du Grand Ouest : Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Poitou-Charentes. Ces structures concentrent près des trois

quarts des abattages nationaux. En 2019, et sur ce périmètre comme au niveau national, les abattages sont en baisse de 5 % par rapport à 2018, dans la lignée des années précédentes. Malgré des prix à la production en hausse ces dernières années, la filière française de lapins reste en difficulté, avec des volumes abattus et des achats des ménages en net repli. En cumul

sur l'année, les achats des ménages en lapin frais et élaborés ont reculé de 7 % en 2019, après - 15 % en 2018 et - 12 % en 2017.

En 2019, les exportations de viande de lapin augmentent de 4 % en volume (de 5 % en valeur), tandis que les importations restent à la baisse. Le solde (positif) de la balance commerciale est en augmentation.

# Localisation des abattoirs de volailles en Pays de la Loire en 2019



## Des volailles de qualité plus présentes dans la région

En 2018, les poulets et coquelets Label Rouge représentent 23 % des abattages de poulets et coquelets de la région, contre 16 % en France. Les autres abattages de poulets non standard (incluant l'agriculture biologique) sont également plus représentés dans la région : 16 % des abattages, contre 10 % au niveau national. Au total, près de 40 % des poulets abattus dans la région sont sous signe de qualité, contre un quart en France. De même, les dindes « non standard » représentent 29 % des abattages régionaux de dindes, contre 21 % en France.

### En 2018, 42 % des abattages nationaux de poulets sous signe de qualité s'effectuent en Pays de la Loire

En tonnes		Label rouge	Agriculture biologique	Autres démarches **	Standard	% qualité
Poulets	Pays de la Loire *	65 497	10 792	36 718	175 477	39
	France	166 926	19 046	85 644	784 219	26
Dindes	Pays de la Loire	s	261	s	58 913	29
	France	s	s	57 549	262 263	21
Canards à rôtir	Pays de la Loire	1 085	s	s	49 651	3
	France	1 140	s	s	92 144	4
Pintades	Pays de la Loire	4 082	s	s	18 541	19
	France	11 066	224	1 219	20 118	38

\* hors poulet export (arrêté en mai)  
s : secret statistique

\*\* AOC-AOP, autre signe officiel, autres démarches (CCP, fermier...)

Source : Agreste - Enquête annuelle de qualité auprès des abattoirs de volailles 2018

## Méthodologie de l'enquête

L'enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins est réalisée par le Bureau des statistiques animales du Service de la statistique et de la prospective (SSP). Cette enquête mensuelle est réalisée par fax et par correspondance auprès d'un échantillon d'abattoirs agréés (144 en 2019), dont le tonnage annuel par espèce atteint ou dépasse chacun un certain seuil. Elle permet de connaître les abattages de volailles en têtes et en tec : tonnes-équivalent-carcasse (poids mort), le poids des produits découpés dans les ateliers de découpe annexés aux abattoirs, et l'état des stocks en fin de période.

L'enquête Qualité Volailles, conduite annuellement auprès d'un échantillon plus large d'abattoirs (290 abattoirs agréés en 2018), permet une analyse complémentaire des tonnages par signe de qualité.

## Pour en savoir plus

« Les Pays de la Loire, deuxième région de production avicole », fiche filière volaille, Agreste Pays de la Loire Essentiel n°11, avril 2020

[http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Essentiel\\_2020\\_04\\_FilVolailles\\_cle0d856d.pdf](http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Essentiel_2020_04_FilVolailles_cle0d856d.pdf)

« Les pratiques d'élevage dans les exploitations de volailles en Pays de la Loire », Agreste Pays de la Loire, novembre 2019

[http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste\\_2019\\_11\\_PE\\_Vol\\_cle01376d.pdf](http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste_2019_11_PE_Vol_cle01376d.pdf)

« La filière aviculture de chair des Pays de la Loire, contexte et enjeux », Chambre Régionale d'Agriculture, juin 2019

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays\\_de\\_la\\_Loire/2019\\_la\\_filiere\\_aviculture\\_de\\_chair\\_en\\_PdL\\_contexte\\_enjeux.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2019_la_filiere_aviculture_de_chair_en_PdL_contexte_enjeux.pdf)

## Agreste Pays de la Loire

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire  
Service régional de l'information statistique et économique  
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2  
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79  
Mél : [srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr)  
Site internet : [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Yvan Lobjoit  
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry  
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard  
Rédaction : Olivier Jean  
Cartographie : Virginie Périn  
Composition : Bénédicte Guy  
ISSN 2725-7142 - Dépôt légal : à parution  
© Agreste 2020

